

PROCES-VERBAL de la Réunion du Lundi 31 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le trente et un mars à vingt heures trente, le conseil municipal légalement convoqué le 19 mars, s'est réuni sous la présidence d'Alain LEGRAND, Maire, à la mairie.

Etaient présents : Guillaume HAUCHARD, Florian BETTENCOURT, Patrice FOYER, Noémie LUCE, Marc CHEMIN, Alexandre BRUBION, Marcel JOUEN.

Absents excusés : Éric DEPORTE, Margot TERRIER, Jean-Claude BOUGUET.

Absent :

Procurations : Margot TERRIER donne procuration à Guillaume HAUCHARD

Secrétaire de Séance : Guillaume HAUCHARD.

Secrétaire auxiliaire : Sonia MARECHAL

1/ Approbation compte-rendu de la réunion du 18/03/2025.

M. Legrand demande s'il y a des remarques sur le dernier Procès-Verbal de la réunion de conseil municipal du 18/03/2025.

M. Guillaume HAUCHARD précise néanmoins que Mme Noémie LUCE a effectué un tableau récapitulatif concernant le centre de loisirs, afin d'apporter des réponses claires aux habitants de la commune sur le coût et le financement de celui-ci. : aucune remarque.

Suite à cela le Procès-verbal du 18/03/2025 est approuvé.

A l'unanimité des présents le procès-verbal est adopté.

2/ BP 2025 DEL 31-03-25/01

M. Alain Legrand propose à M. Guillaume HAUCHARD de présenter au conseil la proposition de budget 2025 de la commune de Louvetot.

Pour ce faire il expose aux conseillers avoir préparé en amont celui-ci avec les adjoints et la trésorerie de Lillebonne.

Lors de cette présentation il explique au conseil municipal :

- Les dépenses de fonctionnement les différents montants repris et/ou modifier compte tenu des évolutions de la commune.
- Les recettes en fonctionnement : il expose néanmoins percevoir moins de dotations de la part de la région.
- Les dépenses en investissement et expose surtout les projets 2025 pour la commune de Louvetot, comme les équipements LED pour le centre Bourg, la mise en place d'une réserve à incendie au vieux Louvetot,...
- Les recettes en investissement : proposition de basculer 60 000€ dans les recettes d'investissements. (Agrandissement atelier, travaux RD 104, remise en état panneaux de signalisation, alarme incendie et PPMS école, marteau cloche de l'église, fuite d'eau fenêtre école...)

Lors de l'élaboration du budget 2025 l'équipe municipale propose au conseil un virement de crédit de 60 000€ de la section recette de fonctionnement vers la section recette d'investissement.

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Budget 2025	515 706.93	530 531.82	98 000	168 714.55

M. Alain LEGRAND prend la parole et explique avoir reçu ce jour par la trésorerie le montant des dotations de 2025.

M. Florian BETTENCOURT 2^{ème} adjoint explique à l'ensemble du conseil avoir ajuster les dépenses de fonctionnement concernant les salaires en multipliant la sommes du premier trimestre par 4 ce qui permet un ajustement dans ce chapitre.

M. Guillaume HAUCHARD précise que le budget 2025 est en suréquilibre, il informe le conseil avoir eu confirmation par la trésorerie de la faisabilité.

Concernant les dépenses en investissement, M. Alain LEGRAND informe le conseil ne pas avoir à ce jour de réponse concernant la demande de crédit FAL effectuée fin 2024 malgré les relances.

De plus M. Alain LEGRAND informe le conseil municipal que la subvention pour le CCAS de la commune sera de 7000€.

A l'unanimité des présents le conseil valide le virement de crédit de 60 000€ de la section de fonctionnement vers la section d'investissement et le conseil valide la proposition de budget 2025 présenté au conseil ce jour.

3/ Dématérialisation des envois. DEL 31-03-25/02

M. Alain LEGRAND laisse la parole à Mme Sonia MARÉCHAL concernant la présentation du devis fourni par le service informatique de Caux Seine Agglo.

Mme Sonia MARÉCHAL précise à l'ensemble du conseil le caractère obligatoire de passer à la dématérialisation des actes administratifs d'ici à 2027. En effet il s'agit d'une directive de la préfecture rappelée à l'ensemble des communes dans la circulaire du 14/02/2025 ayant pour objet « la campagne budgétaire 2025 des collectivités locales ».

De ce fait nous avons réceptionné un devis de FAST SOLUTION via le service informatique de Caux seine agglo d'un montant de 1867.20€ TTC pour la première année, puis de 420€TTC pour les années suivantes.

M. Alain LEGRAND après ces explications propose donc au conseil de voter.

A l'unanimité des présents ce point est validé, l'ensemble du conseil charge donc M. Alain LEGRAND de la mise en place de la dématérialisation.

19h33 : arrivée de M. Eric DEPORTE.

4/ Questions diverses.

Eglise :

Concernant l'Eglise de la commune, M. Alain LEGRAND informe le conseil que le coût pour déplacer 9 radians vers le devant de l'église s'élève à plus de 3000€.

Un débat a lieu et le conseil charge M. le Maire de faire d'autres devis afin de comparer les prix.

Dégradations dans la commune :

M. Alain LEGRAND explique au conseil qu'il y a eu des dégradations au sein de la commune, un poteau détérioré, un point de rassemblement mis à terre, du verre cassé au city stade. La police municipale et la gendarmerie ont été prévenue, à ce jour l'enquête est toujours en cours.

Entretien espace vert :

M. le Maire informe le conseil que des devis sont en cours pour les entretiens des bassins et des haies de la commune chez différents prestataires : LANSLEV – ARCAUX – A2E.

Cimetière :

Une demande à LANSLEV concernant l'utilisation de désherbant est en cours, M. Alain LEGRAND reviendra vers le conseil lorsqu'il aura plus d'informations.

Ampoules LED :

M. Alain LEGRAND informe le conseil qu'il a eu un entretien avec M. Florian BETTENCOURT et M. Teddy DEBESQUE du SDE 76 concernant les prix pour la mise en place des ampoules LED dans la traversée du Bourg.

Des informations avec différents modèles doivent être envoyées en Mairie.

PPMS :

M. Florian BETTENCOURT informe le conseil avoir réceptionné après négociation un nouveau devis dont le montant est inférieur de 2.5%.

Poteaux incendie :

Des devis sont en cours à VEOLIA et STGS concernant le contrôle des poteaux incendie de la commune.

Chemin du vieux Louvetot :

M. Guillaume HAUCHARD expose au conseil que M. le maire avait fait remettre en état le chemin du « Vieux Louvetot » suite à la demande d'une riveraine. A ce jour le chemin n'est plus entretenu malgré que celui-ci soit répertorié comme chemin de randonnée et M. Hauchard a pu constater à plusieurs reprises que des randonneurs circulaient dans les parcelles de cultures et propriétés privées adjacentes. Mr Hauchard propose de faire appel à une entreprise afin de remettre en état le dit chemin afin qu'il soit de nouveau praticable par les randonneurs et qu'à l'avenir il puisse être entretenu avec le broyeur que dispose la commune. Le conseil charge donc M. Alain LEGRAND de démarcher les entreprises pour faire des devis.

Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur le Maire déclare la séance close à 19h55.

Le Maire

Signé le : 14 04 2025
Alain LEGRAND



Le Secrétaire de Séance,

Signé le : 17/04/2025
Guillaume HAUCHARD